

Interpellation

Madame la Présidente,
Monsieur le Secrétaire communal,

Concerne: A propos des considérations de la commune d'Evere au sujet du plastique



Lors du conseil communal du 28 septembre 2023, tous les conseillers communaux ont pu trouver à leur place un "cadeau" composé d'un sac rouge ainsi que d'une gourde, les deux éléments portant fièrement le logo de notre chère commune, les deux éléments fabriqués à base de matière plastique.

Nous aurions voulu simplement remercier la commune pour ce cadeau, cependant je me dois de vous partager ici l'agacement de notre groupe MR par rapport à cette démarche.

En effet, le conseil communal à l'unanimité s'est engagé au travers de la motion du 7 octobre 2019, motion intitulée *"Diminution des déchets et «Zéro plastique» à usage unique dans la politique de la Commune d'Evere"*, motion dont le titre est exemplatif d'une volonté de la commune à se débarrasser à terme de l'utilisation du plastique dans la mesure du possible de ses actions; motion comprenant également moult déterminations d'engagement dans la voie du «Zéro plastique» (4 pages).

Vous me répondrez sans doute que cette motion concerne principalement le "zéro plastique" à usage unique et qu'il n'y a aucun problème à distribuer le cadeau ci-avant mentionné ...

Cependant certains considérants vont bien au-delà de cet usage des plastiques à usage unique comme par exemple : ***"Considérant que d'autres actions concrètes peuvent et doivent être menées au sein de l'Administration Communale afin de diminuer son empreinte « plastique » en lien avec tout le personnel et tendre vers le « Zéro déchet » ;"***. Nous voilà donc avec un cadeau qui remet fondamentalement cet engagement en cause. Ce n'est pas tout de déposer des motions, encore faut-il s'y tenir.

Pourquoi donc ce sac et cette gourde en matière plastique ? (impossible d'identifier le "made in" de ces éléments). Comment se fait-il qu'on puisse oublier aussi vite nos engagements pris ? Pour des raisons de prix d'achat ? A cause de délais de livraison ? Parce que toutes ces gourdes et tous ces sacs étaient déjà achetés avant le dépôt de la motion ? Et pourquoi ne pas avoir proposé des sacs en toile de jute et des gourdes en acier, fabriqués en Belgique, composés de matériaux durables, recyclables, et ne produisant aucune particule de plastique toute la durée de leur vie ? Pourtant de tels sacs en toile de jute, et non en plastique, ont été distribués lors de la soirée d'accueil des nouveaux habitants d'Evere le 9 novembre dernier. Le personnel communal a-t-il bien été informé et formé aux considérants, ainsi qu'aux conséquences des actes pris en regard de cette motion ? Nous essayons de comprendre.



Merci pour tout complément d'information que vous pourrez nous donner sur cette action "malheureuse".

Veuillez recevoir, Madame la Présidente, Monsieur le Secrétaire communal, l'expression de mes salutations distinguées.

Philippe Michotte
Conseiller communal MR-Evere

P.S. Je me tiens toujours à la disposition du Conseil Communal pour la réalisation d'une [Fresque du Climat](#).